



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 mars 2001  
Français  
Original: anglais

**Commission du développement durable  
constituée en organe préparatoire  
du Sommet mondial sur le développement durable  
Session d'organisation  
30 avril-2 mai 2001**

### Développement durable du tourisme\*

#### Rapport du Secrétaire général

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction . . . . .	1	2
I. Tendances en matière de tourisme. . . . .	2-6	2
II. Rendre le développement du tourisme durable. . . . .	7-16	2
III. Questions examinées plus avant . . . . .	17-19	4

\* Le présent rapport a été rédigé par l'Organisation mondiale du tourisme, qui tient le rôle de chef de file pour le secteur du développement durable du tourisme, avec la contribution d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales. Ce bref tour d'horizon factuel a pour objet d'informer la Commission du développement durable sur les événements importants intervenus dans le domaine considéré.

## Introduction

1. Si le tourisme n'a pas fait l'objet d'un chapitre dans l'Action 21<sup>1</sup>, le Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21<sup>2</sup> adopté par l'Assemblée générale lors de sa dix-neuvième session extraordinaire, en 1997, faisait état du tourisme parmi les problèmes particuliers. Ce programme reconnaissait que le tourisme constituait l'une des plus importantes activités au monde et l'un des secteurs où la croissance économique est la plus rapide<sup>3</sup>. Il était noté que la croissance escomptée dans ce secteur et la dépendance de plus en plus grande de nombre de pays en développement, y compris les petits États insulaires, à l'égard du tourisme, en tant que principal employeur et contribuant à l'économie, faisaient ressortir la nécessité d'accorder une attention particulière aux relations entre la conservation et la protection de l'environnement et le développement durable. Le présent rapport étudie les tendances et faits nouveaux intervenus en matière de développement durable du tourisme et identifie les problèmes à étudier à l'avenir.

### I. Tendances en matière de tourisme

2. Le tourisme a été l'un des principaux phénomènes économiques et sociaux du XXe siècle. D'une activité dont profitait seulement un groupe restreint de personnes relativement aisées au début du siècle, il est devenu dans les années 70 un phénomène de masse dans la plupart des pays développés et a depuis touché de plus vastes groupes de personnes dans la plupart des nations.

3. En 1999, le nombre d'entrées internationales de touristes a atteint 664 millions et les recettes du tourisme international 455 milliards de dollars des États-Unis. Dans les années 90, ces entrées ont progressé en moyenne de 4,2 % par an et les recettes correspondantes, à prix courants et compte non tenu des transports internationaux, de 7,3 %. Les déplacements touristiques nationaux sont plus nombreux que les entrées internationales, mais ils sont beaucoup trop difficiles à quantifier.

4. Le tourisme, secteur qui intègre un large éventail d'activités économiques, est maintenant considéré comme l'industrie la plus importante au monde. En 1998, 7,9 % de la valeur des exportations mondiales de biens et services lui étaient imputables, ce qui le plaçait en tête des secteurs de pointe tels que la production

d'automobiles et l'industrie chimique. Le tourisme est donc bien le secteur le plus important dans les échanges internationaux de services. Pour nombreux pays, en particulier les petits États insulaires en développement, mais également pour certains plus importants et plus diversifiés sur le plan économique, il est devenu le principal secteur d'activité économique ou, du moins, la principale source de recettes en devises et, dans la plupart des cas, il constitue une source importante d'emplois.

5. Outre une expansion globale très forte, le développement du tourisme se caractérise par un élargissement et une diversification géographiques permanents des destinations touristiques. Alors qu'en 1950, les 15 principales destinations, qui se trouvaient toutes en Europe occidentale et en Amérique du Nord, comptaient pour 97 % dans les entrées totales, en 1999, ce chiffre était retombé à 62 %, les pays en développement et les économies en transition, notamment d'Asie du Sud-Est, d'Europe centrale et orientale et d'Amérique latine, gagnant de plus en plus de parts de marchés. À l'exception de quelques pays d'Afrique du Nord, ce continent reste une destination moins prisée, puisqu'il ne représente que 2,5 % du total des entrées internationales.

6. Parmi les principales tendances de l'évolution qualitative du tourisme on peut citer : une segmentation accrue du marché; le développement de nouvelles formes de tourisme liées, en particulier à la nature, la vie sauvage, les zones rurales et la culture; et l'introduction de nouveaux programmes parmi les voyages à forfait traditionnels. Les motivations et les comportements des consommateurs se caractérisent de plus en plus par un choix plus sélectif des destinations, un souci accru de l'expérience touristique et de sa qualité et un plus grand intérêt pour l'environnement, la culture traditionnelle et la population locale.

### II. Rendre le développement du tourisme durable

7. Du fait de l'explosion rapide du tourisme, les destinations touristiques traditionnelles et nouvelles voient leurs environnements naturel, culturel et socio-économique faire l'objet de pressions toujours plus grandes. On admet maintenant qu'une croissance incontrôlée d'un tourisme visant le profit à court terme a fréquemment des effets négatifs, nuit à

l'environnement et aux sociétés et détruit les bases mêmes sur lesquelles le tourisme est construit et prospère.

8. Déjà avant les années 90, quelques gouvernements et organisations non gouvernementales s'étaient penchés sur certains effets négatifs du tourisme et, notamment, la précarité de l'emploi, l'exploitation des enfants et la prostitution, la disparition des traditions et des valeurs culturelles et la dégradation de l'environnement des sites touristiques et naturels. Ces effets négatifs sur le milieu résultent d'une surexploitation des ressources et de la pollution et des déchets engendrés par le développement des infrastructures et installations touristiques, les transports et les activités touristiques elles-mêmes. Mais on admet également maintenant que pour autant qu'il soit correctement planifié et géré dans une perspective à long terme, le tourisme peut présenter des avantages économiques pour les communautés hôtes et servir d'instrument pour atténuer la pauvreté et conserver les richesses naturelles et culturelles et les autres atouts.

9. Le principe d'un tourisme durable a été avancé dès 1988 par l'Organisation mondiale du tourisme pour qui il devait conduire à une gestion de l'ensemble des ressources permettant de satisfaire aux besoins économiques, sociaux et esthétiques, tout en sauvegardant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes d'entretien permettant la vie.

10. Les sociétés hôtes ont progressivement pris conscience des problèmes posés par un tourisme non durable et les politiques, stratégies et plans dans le domaine du tourisme se préoccupent de plus en plus du problème de la durabilité. De plus, certains touristes exigent maintenant de la part des services touristiques une qualité environnementale plus élevée et un souci plus grand des communautés et économies locales.

11. Bien que le tourisme ne figure pas dans le programme Action 21, la reconnaissance de l'importance de la durabilité dans ce secteur par les principales parties intéressées et, notamment, les gouvernements, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé international a débouché, en 1995, sur la formulation du Programme d'Action 21 pour l'industrie des voyages et du tourisme<sup>4</sup>. De nombreuses collectivités fondées autour du tourisme ont d'ailleurs formulé leur propre programme d'Action 21 au niveau local.

12. La création d'un groupe de travail réunissant les diverses parties prenantes a été préconisée par la Commission du développement durable lors de sa septième session<sup>5</sup>. Ce groupe de travail s'est vu charger de la coordination de la mise en oeuvre du programme de travail international sur le développement durable du tourisme adopté lors de cette même session. Cette instance constitue pour les grands groupes, les gouvernements et les organisations internationales un mécanisme novateur de collaboration pour parvenir à un développement durable du tourisme. Lors de la première réunion de ce groupe de travail, organisée à Costa Rica (janvier 2000) à l'invitation de l'Organisation mondiale du tourisme, les participants ont recensé 11 questions prioritaires couvrant un large éventail d'aspects touchant au développement durable du tourisme. Mais faute de financement, la poursuite des travaux s'est trouvée ralentie.

13. Progressivement et de plus en plus largement, les entreprises et établissements touristiques et, en particulier, les hôtels ont appliqué des techniques de gestion soucieuses de l'environnement. On a également constaté un succès accru de démarches facultatives telles que les systèmes de certification, l'écoétiquetage, l'attribution de prix écologiques et les codes de conduite. Le Code mondial d'éthique du tourisme, proposé par l'Organisation mondiale du tourisme en 1999 à l'issue de deux années de consultations avec le secteur du tourisme, a été approuvé par les États membres de cette organisation. Il a été soumis au Conseil économique et social pour examen lors de sa session de fond de 2001 (voir E/2001/3).

14. À l'initiative de l'Organisation mondiale du tourisme<sup>6</sup>, une série d'indicateurs de la durabilité en matière de tourisme a été mise au point et testée dans un certain nombre de pays. Ces indicateurs commencent maintenant à être utilisés pour certaines destinations. L'amélioration du savoir-faire et des méthodes de définition, d'adaptation et d'application des indicateurs destinés au suivi des impacts sociaux, économiques et environnementaux du tourisme requiert des travaux supplémentaires. Il en va de même de l'application de ces indicateurs dans un nombre plus vaste de pays.

15. Un grand nombre de destinations touristiques se trouvent dans des régions montagneuses ou côtières situées dans des zones climatiques différentes de celles du pays d'origine des touristes. Ceux-ci sont donc moins au fait des catastrophes naturelles qui se produisent dans ces régions, comme par exemple les avalan-

ches dans les stations de ski, les ouragans dans les îles des Caraïbes et les températures extrêmes qui peuvent provoquer insolation ou gelures. Il importe que le développement touristique de ces régions prévoit un système d'information du public, de suivi et de prévisions concernant ce type d'imprévus.

16. L'écotourisme représente sur le marché un créneau encore modeste, mais en progression rapide. Ce type d'activité s'est rapidement développé dans le monde entier au cours des deux dernières décennies et l'on s'attend à ce que cette croissance se poursuive à l'avenir. L'écotourisme consiste en général à voyager dans des zones naturelles en petits groupes avec pour principal but l'observation et l'appréciation de la nature, ce qui implique une information pédagogique sur les écosystèmes, les cultures et les questions touchant à la durabilité au plan local. Cette forme de tourisme vise également à minimiser les conséquences négatives sur l'environnement naturel et socioculturel. Sur le plan du contrôle et de la gestion des activités écotouristiques, l'un des moyens utilisés consiste souvent à prélever des droits d'entrée dans les zones naturelles protégées, droits dont une partie est consacrée à la conservation des zones en question. L'Année internationale de l'écotourisme, en 2002, sera l'occasion de dresser un bilan mondial des expériences dans ce domaine, en vue de consolider les instruments et les cadres institutionnels permettant de veiller pour l'avenir à un développement durable.

### III. Questions examinées plus avant

17. Le tourisme devrait continuer à progresser à l'avenir en raison de la croissance démographique, de la hausse du niveau de vie, de l'amélioration et du développement des réseaux de transport, de l'allongement du temps libre et d'autres facteurs. Selon les prévisions de l'Organisation mondiale du tourisme, les entrées internationales de touristes devraient quasiment tripler dans les deux décennies à venir et d'ici 2020, on devrait compter 1,6 milliard de touristes se rendant dans des pays étrangers. La pression exercée sur les milieux naturel, culturel et socioéconomique des destinations populaires s'en trouvera d'autant plus forte. Il importe donc de redoubler d'efforts pour traiter la question de la durabilité du développement du tourisme.

18. Parallèlement au tourisme en général, l'écotourisme et d'autres formes de tourisme respectueux de l'environnement devraient continuer à pro-

gresser rapidement. Cette évolution requerra également une planification, une gestion et la mise en place d'infrastructures visant à protéger les sites naturels intéressants qui sont fréquemment écologiquement fragiles. Le développement durable de ce sous-secteur pourrait fort bien être conditionné par les disponibilités financières et le renforcement des capacités.

19. Les petits États insulaires en développement sont confrontés à des difficultés particulières. Dans les pays où l'environnement naturel attire les touristes, le tourisme est fréquemment considéré comme un secteur en expansion prometteur, du fait surtout des difficultés que rencontrent ces pays pour trouver des sources de devises autres que les exportations. Toutefois, le développement rapide du tourisme peut engendrer des distorsions sociales importantes et un renforcement des pressions exercées sur l'environnement. La fragilité des écosystèmes des petits États insulaires et les possibilités généralement plus limitées pour ces pays de poursuivre d'autres stratégies de développement suscitent des inquiétudes, car l'impact environnemental et écologique du tourisme y est particulièrement critique. Pour faire en sorte que le tourisme soit compatible avec la conservation des principaux écosystèmes et du patrimoine culturel et historique, il conviendrait d'adopter dans ce secteur un mode de planification intégré et respectueux de l'environnement et de la culture.

#### Notes

<sup>1</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.93.I.8 et corrigendum, résolution 1, annexe II.

<sup>2</sup> Résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe.

<sup>3</sup> *Ibid.*, par. 67.

<sup>4</sup> Préparé conjointement par l'Organisation mondiale du tourisme, le World Travel and Tourism Council et Conseil de la Terre.

<sup>5</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 9 (E/1999/29)*, chap. I, sect. C, décision 7/3, par. 10.